



PROJET PEDAGOGIQUE

MICRO-CRECHE

LES BEBES DU COMTAL



PRESENTATION GENERALE DE LA MICRO-CRECHE.....p 3 à 4

1- L'accueil, la séparation, les retrouvailles.....p 5 à 8

- a) L'aménagement de l'espace
- b) L'accueil
- d) La rencontre avec l'enfant et le parent
- e) La période d'adaptation
- f) Les retrouvailles

2- Le respect du rythme de l'enfant.....p 9 à 13

- a) L'alimentation
- b) Les soins
- c) Le sommeil
- d) L'objet transitionnel ou le « doudou »

3- L'éveil et l'accompagnement de l'enfant.....p 14 à 17

- a) Le jeu libre
- b) Le jeu symbolique
- c) Les activités semi-dirigées
- d) Les activités motrices
- e) La socialisation
- f) La formation « Bébé fais-moi signe ! »

4- La place de l'adulte.....p 18 à 20

- a) La place du professionnel
- b) La place du parent
- c) L'accueil de stagiaires

ANNEXESp 21 à 23

PRESENTATION GENERALE DE LA MICRO-CRECHE

« Les Bébés du Comtal »

La micro-crèche est une structure pouvant accueillir un groupe de 10 enfants plus une place d'urgence. Ce mode d'accueil permet une approche intermédiaire entre l'assistante maternelle (nombre d'accueil restreint) et la collectivité. Au sein du groupe, l'enfant va apprendre peu à peu le « vivre ensemble » et il va se socialiser par le contact avec les autres et les expérimentations mises en place par l'équipe.

La micro-crèche permet à chaque enfant de s'épanouir au sein du groupe tout en maintenant une continuité avec son environnement quotidien qui est son environnement familial. Cette continuité se fait grâce au temps que nous prenons pour effectuer, matin et soir les transmissions pour chaque enfant. Temps qui est très important à nos yeux afin de pouvoir retranscrire les éléments clés de la journée de l'enfant.

Ce type de structure veille également au bien-être de l'enfant et favorise son développement moteur et affectif afin qu'il trouve sa place en tant qu'individu au sein de la collectivité.

Notre équipe est composée d'un personnel de la petite enfance qualifié avec au moins deux ans d'expérience dans le domaine des structures d'accueil des tout petits. La composition de l'équipe est la suivante :

- Une référente technique (Pauline COSTES), de formation initiale éducatrice de jeunes enfants. Elle est la garante du projet de la structure. Elle veille au bon déroulement de la journée de l'enfant, en organisant, avec l'ensemble de l'équipe les activités quotidiennes. Elle organise des réunions d'équipe afin de pouvoir évaluer les actions mises en place tout au long de l'année. Elle est en lien également une fois tous les quinze jours avec le gestionnaire de la structure, Mr Laurent DA SILVA. Une réunion de deux heures est réalisée afin de pouvoir faire part des avancées de la structure ou encore des questionnements de l'équipe ou des familles. C'est la référente technique qui contacte les familles et les reçoit afin de préparer l'inscription de l'enfant à la micro-crèche.
- Une auxiliaire de puériculture (Manon DELOUVRIER). Elle travaille en étroite relation avec les familles. L'auxiliaire de puériculture a un rôle d'écoute et de conseil auprès de ces dernières. Elle a un rôle important dans les soins de confort et d'hygiène apportés au sein de la structure à chaque enfant. Elle participe, avec la référente technique à la mise en œuvre des protocoles d'hygiène obligatoire en collectivité petite enfance. Lors de l'absence de la référente technique, c'est elle qui prend le relais et qui doit permettre un accueil de qualité au sein de la structure.
- Deux agents de la petite enfance (Anaïs DELAURE et Adeline EUGENE) détenant le Certificat d'aptitude à la petite enfance (CAP petite enfance). Elles accueillent l'enfant et leur famille et prennent en charge l'enfant dans sa globalité (soins de bases,

activités, endormissement de l'enfant). Elles sont source de réflexion au sein de l'équipe.

Au sein de la micro-crèche, savoir travailler en équipe est essentiel afin de pouvoir apporter un accueil de qualité auprès des familles et enfants accueillis. En effet, c'est par nos diverses formations que nous croisons au quotidien que nous pouvons accompagner d'une manière la plus complète possible et de manière individualisée chaque enfant accueilli au sein de notre structure.

La réglementation pour le taux d'encadrement de la micro-crèche est d'un professionnel pour trois enfants présents. A partir du quatrième enfant, la présence d'une deuxième personne devient obligatoire.

Nous proposons divers types d'accueil :

- Contrat avec un accueil régulier : contrat avec des plages d'accueil et des jours fixes,
- Contrat avec un accueil occasionnel : plages non fixes, qui ne donne pas un accès prioritaire à la micro-crèche,
- Contrat de type accueil d'urgence : ce cas se pose lorsque qu'un mode de garde devient brutalement indisponible pour une famille (départ ou arrêt maladie d'une assistante maternelle, problématique familiale...).

***1) L'accueil, la séparation,
les retrouvailles***

a) L'aménagement de l'espace

Il est important que la salle d'activité soit aménagée avec le même type de jeux, pour le même temps car, cela constitue un repère pour l'enfant. En effet, celui-ci, dès son arrivée, peut aller vers des objets qui lui sont habituels, ce qui peut faciliter la séparation d'avec son parent et la découverte du lieu mais aussi l'approche avec les autres enfants. Par l'aménagement de cet espace, l'enfant a un jeu qui lui est familier et c'est celui-ci qu'il va s'approprier à son arrivée à la structure. Cela va constituer pour lui une sorte de rituel. Pour l'enfant, cet aménagement permet de rassurer et il est une façon de s'approprier l'espace et les jeux mis à sa disposition.

La salle d'éveil est composée de plusieurs espaces fixes pour permettre à l'enfant d'avoir des repères et d'être sécurisé.

Elle se compose :

- D'une borne d'accueil pour les transmissions du matin et du soir,
- D'un parc pour les plus petits qui ne se déplacent pas encore. Il est aménagé avec des tapis d'éveil sensoriel, des portiques et des hochets pouvant développer l'éveil et la motricité du tout petit,
- Plusieurs coins symboliques avec un coin poupée avec table de change, coin cuisine avec une dinette et un lavabo, coin garage accompagné de voitures,
- Un coin calme composé de tapis et de fauteuils adaptés pour les enfants. Il est utilisé pour les temps de rassemblement comme les temps de lecture, chansons mais aussi pour les jeux libres mis à disposition des enfants sur les tapis lors des temps d'accueil,
- Une table d'activité au centre de la pièce avec à son centre des puzzles, formes à assembler...
- Des étagères à la hauteur des enfants avec des jeux à disposition.

Dans cette même pièce, un espace fermé est utilisé pour les repas et les activités. Au fil des saisons et des événements sont affichés des décorations réalisées par les enfants, ce qui permet un repère spatio temporel. Cela permet également aux parents de pouvoir observer les projets de la structure par le biais des réalisations des enfants.

b) L'accueil

L'accueil est un temps d'échange important qui va jouer dans le déroulement de la journée de l'enfant au sein de la structure. En effet, il est important de prendre le temps de recueillir les informations nécessaires à l'accueil de l'enfant afin de pouvoir répondre à ses besoins et de créer une continuité et une cohérence dans les actions mises en place pour l'enfant. Il est nécessaire pour les professionnels d'être à l'écoute du parent afin que nous sachions comment s'est passé la nuit, les heures de réveil ou encore les heures de repas. Cela aide l'équipe à répondre aux besoins de chaque enfant et cela de manière individualisée.

c) La rencontre avec l'enfant et le parent

Avant l'inscription de l'enfant à la micro-crèche, un premier rendez-vous avec la responsable permet une visite des locaux et une explication du règlement de la structure. Au cours de cet entretien, les plages d'accueil de l'enfant sont fixées en fonction des besoins de la famille mais aussi en fonction des places disponibles au sein de la structure. Dès que l'inscription est finalisée, un deuxième rendez-vous entre le parent et la responsable permet une meilleure connaissance des habitudes de vie de l'enfant et du lien parent/enfant. Ce dernier point va nous permettre d'évaluer la conduite à tenir pour la période d'adaptation. Enfin, il est important d'avoir préparé l'accueil en faisant une place à l'enfant : porte manteau, casier afin que la famille se sente accueillie au sein de la structure.

d) La période d'adaptation

Celle-ci est souhaitée afin de mettre en place une séparation progressive entre la famille et l'enfant. Ces différents temps vont permettre à l'enfant d'avoir des repères contribuant à créer un climat de sécurité affective. Cette période va être un moment important à la fois pour l'enfant et les professionnels de la structure car elle va permettre à chacun de faire connaissance avec l'« autre », d'appréhender les habitudes de l'enfant et d'observer son rythme. L'enfant, par des petits temps de séparation, va pouvoir se familiariser avec le quotidien de la structure, c'est-à-dire les locaux mais aussi vivre avec le groupe d'enfants et les professionnelles. Nous essayons que, durant la séparation, chaque temps corresponde à un moment clé de la vie en collectivité (le temps d'accueil, les moments de jeux, le repas, la sieste et le goûter). Ces différents temps peuvent être modulés selon la capacité d'adaptation de chaque enfant. L'adaptation est également importante pour les parents. En effet, celle-ci permet aux familles de se « séparer » progressivement de l'enfant en douceur mais aussi d'établir une relation de confiance avec l'équipe de professionnels.

e) Les retrouvailles

Lors des retrouvailles entre le parent et l'enfant, la professionnelle présente à ce moment-là décrit ce que l'enfant a fait tout au long de la journée (temps d'activité, repas, sieste, soins...). Nous essayons de raconter pour chaque enfant une petite anecdote. Il est nécessaire de prévoir un temps pour échanger autour des évènements principaux de la journée.

2) *Le respect du rythme de l'enfant*

a) Le repas

Le goût se forme et évolue au cours des premières années. L'enfant découvre et reconnaît par la bouche.

C'est pour cela que nous avons un menu varié sur plusieurs semaines et adapté à chaque tranche d'âge.

Chaque enfant a son biberon / bec verseur ou verre (selon son rythme et habitude à la maison), soit qui provient directement de la maison ou de la crèche. L'installation au repas se fait progressivement selon leur rythme : bras, transat, chaise haute, chaise avec accoudoirs puis chaise sans accoudoir.

- Pour nos tous petits : Nous suivons leurs rythmes propres à chacun
 - Le temps d'espacement entre les repas
 - L'introduction d'aliments ou changement de lait
 - Les textures (mixés, morceaux)
 - Le rythme d'autonomie (double cuillère)

C'est un moment privilégié pour l'enfant et pour l'adulte c'est pour cela que nous nous occupons d'un enfant à la fois.

- Pour les plus grands : Ils mangent tous ensemble à une table à 11h30 pour le déjeuner et 15h30 pour le goûter. Après s'être lavés les mains les enfants s'installent où ils le veulent, il n'y a pas de place attitrée.

Lors du service au repas nous nommons les aliments que l'on propose aux enfants. Il nous semble important que les enfants goûtent de tout mais en aucun cas nous les incitons à tout manger ou nous les forçons. C'est un moment convivial, c'est pour cela que nous attendons que tout le monde ait fini avant d'avoir la suite.

Pour favoriser l'autonomie, après chaque repas nous leurs donnons des gants pour se nettoyer les mains et le visage en chanson.

Pour les anniversaires ou autres événements, nous faisons atelier cuisine pour confectionner un gâteau avec les plus grands que nous mangeons au goûter.

b) Les soins

Le temps de change est un moment privilégié avec l'enfant. C'est un moment d'échange et de partage, un moment individuel. L'enfant doit se sentir rassuré, c'est pour cela qu'avant chaque change l'enfant est prévenu du soin à venir. Il découvre son schéma corporel et différentes sensations que nous nommons. Exemple : Je te nettoie le nez. Ou encore : Attention le liniment est un peu frais.

L'apprentissage de la propreté est le projet de l'enfant. Elle doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters : à retenir et à lâcher) et psychologique (l'enfant doit être prêt).

L'apprentissage se fait progressivement et suivie avec ce qu'il se passe à la maison. Nous leurs proposons le pot ou le toilette plusieurs fois dans la journée et après chaque change.

Même si le fameux pipi ne vient pas toujours, l'enfant est encouragé à continuer. Petit à petit, il se familiarise avec ce nouvel élément et par la discussion, les livres mais aussi en voyant les autres enfants, les appréhensions s'éloignent. En tout cas cette étape fait l'objet d'un accompagnement personnalisé et ne sera jamais forcé.

La salle de change se compose de deux petites toilettes et de deux pots. Il y a deux tapis de change dont un avec un escalier qui permet à l'enfant de monter seul, sous le regard de l'adulte.

Chaque enfant a sa panière personnalisée avec la serviette de change ainsi que des vêtements de rechange.

Pour les enfants qui mangent seuls, ils se lavent les mains avant chaque repas et après chaque passage aux toilettes.

Le temps de change est assez régulier :

- Avant/après chaque sieste
- Vers 11h
- Avant le départ
- Au besoin

Le change est aussi un moment pour veiller au bon état de la peau de l'enfant et ce temps-là est l'occasion d'y apporter les soins nécessaires (crème, coton, couche...)

Pour finir, nous souhaitons faire du temps de change un moment de communication et d'échange individualisé, de bien-être et de plaisir partagé.

Nous effectuons aussi des soins de nez avec du sérum physiologique. Maximum deux dans la journée pour permettre à l'enfant de se dégager le nez.

Enfin, nous appliquons les protocoles médicaux établis par le Médecin référent de la structure ainsi que les protocoles d'accueil individualisés établis pour les enfants porteurs d'un handicap ou à besoins spécifiques après accord signé des parents à appliquer ces protocoles. Nous n'administrons aucun traitement médical en dehors de ceux mentionnés dans les protocoles.

c) *Le sommeil*

Nous disposons de deux dortoirs. Le premier est pour les plus petits. Dans celui-ci il y a six lits hauts à barreaux et dans l'autre dortoir des lits bas pour les grands. Le passage en lit bas se fait à partir du moment où l'enfant ne ressent pas le besoin de dormir le matin et a acquis une marche autonome (afin de rentrer ou de sortir seul de son lit). Un adulte reste avec eux à la sieste jusqu'à ce que tous les enfants dorment.

Les plus petits dorment en turbulette, elles peuvent être fournies par la crèche ou par le parent s'il le désire. Les grands ont un drap portefeuille et une couverture.

En raison du rythme des siestes des grands leur dortoir n'est pas occupé les matinées. Nous en profitons pour installer un lit à barreau afin d'y installer un enfant en rythme décaler ou ayant un endormissement difficile.

Chaque enfant a un lit nominatif pour lui permettre d'avoir des repères. Le respect des rituels est important pour rassurer l'enfant et l'accompagner dans l'endormissement (musique, doudou, sucette...) et faire une continuité avec les rythmes et habitudes familiales.

Les enfants se réveillent à leur rythme, nous ne réveillons pas un enfant sauf s'il doit partir pour un rendez-vous ou si c'est l'heure de départ de l'enfant. En effet, nous pensons que le sommeil est primordial pour son développement moteur est psychique.

Avant la sieste nous encourageons les plus grands à se déshabiller seul en donnant des panières propres à chaque enfant. Nous leur montrons, les encourageons dans leur démarche de faire seul, et leur proposons notre aide s'il y a besoin.

d) *L'objet transitionnel ou le « doudou »*

D.W. Winnicott, pédiatre et psychiatre définit l'objet transitionnel comme le « premier objet matériel choisi par le nourrisson dans son environnement immédiat, qui lui permet la transition entre la relation primitive au sein maternel et la constitution d'objets dans le monde extérieur ».

A la crèche, nous parlons de l'objet transitionnel dès le rendez-vous où nous abordons la période d'adaptation. En effet, nous insistons sur le fait qu'il est important que l'enfant apporte, dès la première séparation avec son parent son « doudou », objet qu'il aura choisi ou bien que l'adulte aura identifié comme le « doudou » de l'enfant. Il est essentiel de l'amener à la crèche afin de faire le lien entre la maison et le milieu extérieur. En effet, le fait de ramener un objet de la maison va permettre à l'enfant de se sentir rassurer par l'odeur de son doudou ou bien par l'image que celui-ci va représenter. Le doudou peut revêtir plusieurs formes. Il peut être une peluche, un lange, un morceau de couverture ou encore une sucette. Deux

solutions s'offrent à la famille, soit l'objet peut rester à la crèche (souvent les parents ont peur de l'oubli), soit il est recommandé de le reprendre tous les soirs à la maison.

Chez les plus petits, nous installons le doudou à proximité de l'enfant, sur le tapis d'éveil où l'enfant évolue si celui-ci se trouve sur le tapis d'éveil.

Dans les groupes des moyens/grands, l'enfant a le plus souvent le « doudou » à l'arrivée dans la pièce de vie. Progressivement, lorsque nous observons que l'enfant pose son objet et qu'il joue sans se soucier « physiquement » de son doudou, nous lui proposons de le poser dans le lit attribué à l'enfant pour la sieste.

Pour le groupe des moyens, nous leur proposons de le poser dans leur panier individuelle qui se trouve dans la salle de change.

À tout moment, l'enfant peut le demander. Cependant, nous avons observé qu'il pouvait être gênant pour l'enfant de faire une activité ou bien de prendre son repas avec son doudou à la main. Nous proposons à l'enfant de poser son doudou à proximité de lui, sur une chaise par exemple, afin que celui-ci ne crée pas de blocage dans la motricité de l'enfant ou bien dans le langage, si l'objet transitionnel dans ce cas-là est la sucette. Le doudou est une ressource en quelque sorte pour l'enfant qui lui permet de gérer ses émotions, lors de la séparation par exemple ou encore lors d'une « dispute » avec un autre enfant. Il est également pour certains indispensable de s'endormir avec cet objet, d'où l'importance de l'amener tous les jours à la crèche.

Nous avons remarqué que certains parents ont peur de la dépendance que le doudou pourrait créer chez l'enfant. Certains voudraient que leur enfant pose directement leur doudou en arrivant dans le groupe. Or, si l'enfant n'est pas prêt à se séparer de son objet, il est important de respecter son choix, l'enfant, de lui-même, une fois qu'il se sentira rassuré et en confiance, posera de lui-même son doudou. Il n'est pas rare aussi que l'enfant réclame son doudou une fois que les premiers départs des enfants s'effectuent dans le groupe, cela lui fait penser à sa propre séparation d'avec son parent.

3) L'éveil et l'accompagnement de l'enfant

Par le jeu, l'enfant explore des stratégies relevant à la fois du savoir-faire et du savoir-être, des aptitudes et des habilités qu'il utilisera dans diverses tâches de son quotidien. Il existe différents types de jeux que nous voulions essayer de développer car il nous semble essentiel que chacun (parents, stagiaires et professionnels) puissions leur donner du sens.

a) Le jeu libre

Ce type de jeu tient une place importante dans la vie de l'enfant en collectivité. Dans le jeu dit « libre », l'enfant prend seul la décision de l'utilisation qu'il va pouvoir faire de l'objet. Il amène l'enfant à imaginer et à développer sa capacité à créer avec les jeux qui sont mis à disposition dans la salle de vie. Le jeu libre va permettre à l'enfant de rentrer en lien avec l'autre et il va pouvoir s'établir une relation d'échange et parfois même de partage. Dans le jeu libre, aucune indication n'est donnée par l'adulte. L'enfant joue comme il le souhaite et cela va lui permettre de faire ses propres choix mais aussi de construire sa propre identité.

b) Le jeu symbolique

Cette forme de jeu donne la possibilité à l'enfant de recréer des scènes de la vie quotidienne. C'est une aptitude à faire semblant. L'enfant peut jouer à être le parent ou encore rejouer un métier par exemple. Un espace poupée avec une table à langer est mise à disposition des enfants afin de les laisser libre de recréer des situations vécues à la maison.

c) Les activités semi-dirigées

Divers ateliers sont proposés à l'enfant tout au long de la journée. Nous privilégions les activités le matin. En effet, nous trouvons que c'est à ce moment-là que les enfants sont le plus réceptifs et ont une plus grande capacité de concentration. Nous essayons de proposer au moins deux ateliers afin de diviser le groupe d'enfant. Cela permet d'avoir un groupe restreint avec un adulte. Cela facilite la relation avec le professionnel qui peut individualiser l'activité. Nous proposons des activités créatives tel que la peinture, le coloriage ou encore le collage. Toutes ces expérimentations ont un sens pour l'enfant. La peinture ou le coloriage va permettre à l'enfant de s'exprimer tout en laissant une trace sur le papier. La peinture devient « langage ».

Des activités sensorielles faisant travailler la motricité fine sont également mises en place. Elles sont la pâte à modeler, qui permet à l'enfant d'explorer son imaginaire tout en faisant part d'une grande dextérité pour malaxer la matière (faire des formes avec l'emporte-pièce, aplatis, faire des trous avec son doigt dans la pâte...). L'activité bac à manipulation présentée à l'enfant lui sert à travailler son attention et sa concentration afin de faire passer des éléments

de la cuillère au verre par exemple. Cet atelier sert aussi à développer la coordination des mains mais aussi à découvrir des textures.

Nous appelons ce type d'activité des activités semi-dirigées car l'adulte impose un cadre (lieu de l'activité) et des règles de conduites pour que ce temps d'activité puisse se dérouler au mieux. Nous essayons d'individualiser chaque activité en donnant à l'enfant un matériel qui lui est propre (une bassine avec des outils pour transvaser sera mis à la disposition de chaque enfant par exemple).

d) Les activités motrices

Nous proposons ce type d'activité le plus souvent possible. Un aménagement de l'espace est nécessaire afin de pouvoir installer, en toute sécurité, les éléments de motricité que nous avons à notre disposition (marche, tunnel, barre pour appréhender la notion de passer dessus, dessous, plan incliné de différentes hauteur). Ces différentes expérimentations vont faire prendre conscience à l'enfant qu'il est maître de son propre corps. Il va apprendre par le biais de marches par exemple à pousser ou à retenir. Cela va lui être utile dans l'apprentissage de la propreté. Les marches vont également lui faire expérimenter l'équilibre. La présence de deux adultes est nécessaire afin de guider l'enfant dans ses apprentissages et de garantir sa sécurité. Dans cet atelier est développé l'autonomie, l'équilibre, le respect de l'autre et des règles (attendre son tour, observer ce que fait l'autre, ne pas bousculer...).

e) La socialisation

La micro-crèche est un lieu propice à la socialisation. Elle offre les avantages de la collectivité dans un cadre familial. La socialisation se construit par différents processus tel que la sécurité affective et la confiance en soi. Les enfants sont inscrits en collectivité de plus en plus tôt, d'où la nécessité de leur créer des « repères sécurisants » en collaboration avec leurs parents (aménagement de l'espace, rituel durant la journée). Les différents espaces que l'enfant côtoie l'aident à se faire progressivement une place au sein d'un groupe.

La collectivité est un lieu où l'enfant va devoir évoluer avec d'autres enfants et d'autres adultes différents de ceux de sa famille Il va devoir apprendre qu'il n'est pas tout seul dans ce lieu... De par l'intervention de l'adulte, il va peu à peu intégrer l'importance des règles, des limites qui seront abordées naturellement durant les diverses activités citées précédemment.

f) La formation « Bébé, fais moi signe ! »

La socialisation passe aussi par la communication et le langage. Les enfants accueillis à la crèche n'ont pas tous acquis le langage.

Nous avons de ce fait suivi une formation qui s'intitule « bébé, fais-moi signe ». Nous avons appris à communiquer avec les plus petits par le biais de signes. Nous avons assimilé quelques rudiments du langage simplifié de la langue des signes afin de pouvoir transmettre des mots simples au plus petits. Le but étant de pouvoir communiquer avec les enfants n'ayant pas totalement acquis le langage en leur apprenant une dizaine de signes pouvant s'utiliser au quotidien. De plus nous avons voulu introduire cela au sein de la structure afin de pouvoir augmenter l'échange et la communication avec le groupe d'enfants. Il semble important de signaler que nous associons notre gestuelle à la parole, ce qui n'empêche pas les plus grands de continuer l'apprentissage du langage.

Depuis le début de cette formation, nous avons constaté que de nombreux liens se tissaient entre les enfants, malgré qu'ils ne puissent pas communiquer entre eux par le biais du langage. Nous avons observé que, par l'utilisation de ces signes, les tensions disparaissent peu à peu et que le groupe pouvait apprendre à communiquer sans crier. Nous utilisons les signes lors de divers temps tels que les temps chansons ou bien le temps du repas, temps où il est intéressant de pouvoir prendre un moment pour communiquer avec l'enfant, de manière individualisée.

4) La place de l'adulte

a) La place du professionnel

Le professionnel prend une posture de partenaire du parent afin d'assurer la co-éducation. Il nous semble nécessaire d'apprendre du parent, de partir de ses propres habitudes afin de répondre par la suite aux besoins de l'enfant. Le parent est un guide pour le professionnel. Il est important d'observer dans un premier temps ce qui se joue dans la relation que celui-ci a avec son enfant ainsi que d'observer ce que montre le parent (comment fait-il avec son enfant ? de quelle manière le parent communique avec son enfant ?). Cela peut-être des pistes pour le positionnement du professionnel dans le quotidien de l'enfant.

Concernant le positionnement de l'adulte dans le jeu de l'enfant, il est important que le professionnel n'interrompe pas le jeu de l'enfant. Ce dernier pourrait avoir le sentiment de ne pas achever son action. Nous pensons également qu'il est important de savoir attendre pour le moment des soins par exemple afin de ne pas interférer dans le jeu de l'enfant.

La présence physique de l'adulte est cependant nécessaire au développement de l'enfant dans son jeu. Il est important que l'adulte soit là afin que l'enfant puisse se sentir en confiance dans le lieu et valorisé dans ses actions. Lors de nos journées avec les enfants, nous sommes là pour porter aux enfants un regard qui va les encourager et leur donner confiance.

Il est difficile pour le professionnel de trouver sa place au sein d'un groupe d'enfants qui est en expérimentation. Nous pensons qu'il est nécessaire de réfléchir sans cesse aux postures que nous pouvons prendre auprès de l'enfant.

b) La place du parent

Nous pensons qu'il est important qu'une relation de confiance soit établie entre les familles et les divers professionnels de la structure. Comme dit dans les paragraphes précédents, le parent est le partenaire du professionnel. En effet, c'est grâce aux informations que le parent va transmettre aux professionnels que la continuité de l'accueil de l'enfant va se faire à la crèche.

De plus, divers temps de participation des familles sont aménagés tout au long de l'année. Divers temps festifs sont prévus dans l'année afin de partager un moment de convivialité entre chacun autour d'un buffet. Une exposition photo ou bien un diaporama est présenté aux familles afin de pouvoir montrer le quotidien de leurs enfants au sein de la structure mais aussi les projets effectués tout au long de l'année.

Nous sollicitons également les familles pour nous accompagner lors des diverses sorties telles que les sorties au marché, médiathèque ou bien la sortie de fin d'année (initiation au cirque, visite d'un parc animalier...).

Enfin, c'est lors des transmissions avec les familles que les professionnelles se tiennent à la disposition des familles pour discuter de leur enfant.

Un rendez-vous avec la responsable peut être proposé afin de parler d'un éventuel questionnement pour faire évoluer une situation.

c) L'accueil de stagiaire

Nous accueillons ponctuellement des stagiaires préparant diverses formations, (stagiaire en observation classe troisième, stagiaire cap petite enfance, stagiaire auxiliaire de puériculture ou bien stagiaire service à la personne). Une affiche présentant le stagiaire et ses dates de stage est affichée dans la structure.

Ce stage va être l'occasion pour certains de découvrir le fonctionnement d'une structure d'accueil du jeune enfant mais aussi différents métiers représentés dans la crèche. Un protocole d'accueil est présenté par la référente technique afin d'expliquer au stagiaire le positionnement qu'il devra adopter tout au long de sa période de stage, que ce soit envers les enfants ou envers les professionnelles de la structure. Des objectifs de stages sont présentés à l'ensemble de l'équipe et c'est à celle-ci qu'il revient de décider si tout est réalisable ou pas, cela va dépendre du type de tâche à effectuer. Par exemple, une prise de température ne pourra pas être réalisée par l'élève stagiaire tout comme il ne pourra pas changer en totale autonomie un enfant. Ces stages sont d'autant plus intéressants pour les équipes qu'ils leur permettent de pouvoir transmettre leur savoir faire d'une part mais aussi de porter un regard extérieur sur leurs pratiques, ce qui permet de pouvoir se remettre en question.

ANNEXES

Journée type à la micro-crèche « les bébés du comtal »

Matinée :

A partir de 7h30 : Ouverture de la structure

7h30/9h45 : Accueil individuel de l'enfant et échange avec le parent (santé, humeur, appétit...)

Jeux libres

A partir de 9h30 : Change des plus petits avant d'aller à la sieste / passage aux toilettes pour les plus grands

Temps rafraîchissement

A partir de 10 h : Activités adaptées aux âges des enfants (atelier peinture, motricité, jeux extérieurs...)

A partir de 11h : Lavage des mains

Temps calme (musique, lecture)

A partir de 11h30 : Repas des bébés à la demande

Repas des moyens/grands pris tous ensemble, échanges individuels

A partir de 12h30 : Siestes : respect des rythmes de chacun

Après-midi :

Réveil échelonné des enfants

A partir de 15h30 : Goûter

A partir de 16h : Jeux libres

A partir de 16h30 : Premiers départs : transmission des informations clés et temps forts de la journée

Bébés signeurs

Parce que les bébés ont des choses à nous dire bien avant de savoir parler, la pratique des signes au quotidien leur apporte **épanouissement et bien-être**.

Grâce aux signes qu'ils reproduisent, les bébés peuvent se faire comprendre très tôt !
Il y a donc **moins de frustrations et moins de pleurs** !



Eau



Chocolat

Il ne s'agit pas d'apprendre la langue des signes mais de proposer des signes qui accompagnent la parole.

Ainsi bébé **entend les mots et voit les signes** : il apprend la langue orale tout en se voyant offrir un moyen de communication **réutilisable rapidement** car à sa portée (à l'instar du très célèbre « chut » et de son doigt sur la bouche !)

Certains bébés commencent à signer vers 6 mois, d'autres un peu plus tard et d'autres encore ne signeront pas du tout car ils n'en ressentiront pas le besoin.

L'important est de se faire plaisir en signant, de développer des **moments de complicité** et non de sur-stimuler les bébés.



Pomme



Gâteau